PROJET D'ÉTABLISSEMENT

2018 -2022

Construisons ensemble le CHU de demain

Cinq orientations stratégiques

du Projet d'Etablissement 2018-2022 pour répondre aux enjeux et évolutions du système de santé, engager la transformation du CHU et lui donner les moyens de se moderniser.

Ce projet d'établissement, fruit d'un travail collectif, a pour objectif de partager un cap commun avec l'ensemble de la communauté hospitalière et, au-delà, avec nos usagers et nos partenaires, pour construire le CHU de demain.

Excellence hospitalo-universitaire

L'objectif du projet d'établissement sera de renforcer les atouts qui font du **CHU de Montpellier l'un des premiers centres français** en termes **d'activités de référence, de recherche et d'enseignement.**

Le CHU renforcera ses **activités de recours,** comme les transplantations ou les neurosciences, regroupera ses **plateformes de pointe** et ses **expertises de biologie** dans un **bâtiment unique**, et mettra en œuvre un **projet ambitieux de cancérologie**. Il consolidera également ses centres de référence sur les maladies rares.

Une **politique de recherche commune** sera définie avec les **partenaires académiques régionaux** afin de promouvoir de grands **projets à rayonnement national et international.** Le dispositif de soutien aux équipes de recherche sera renouvelé. Les partenariats publics-privés et la **valorisation des innovations** issues du CHU seront renforcés.

Enfin, le CHU contribuera au **développement d'un campus intégré de formation en santé** à Montpellier.

Adaptation de l'offre de soins

Les changements démographiques, l'essor des maladies chroniques et les attentes nouvelles des patients incitent le CHU à transformer son organisation et son offre de soins.

La **lisibilité et la visibilité de l'offre du CHU seront renforcées. L'accessibilité et l'accueil** des patients seront **améliorés,** grâce à la **rénovation de plusieurs secteurs de prise en charge**, et la **création d'un portail patient** permettant la prise de rendez-vous et les formalités en ligne.

Les besoins des **populations vulnérables** seront mieux pris en compte, en particulier l'accès aux soins non programmés, la prise en charge en **santé mentale, l'accompagnement des personnes en situation de handicap et des personnes âgées.**

Enfin, l'investissement du CHU en matière de **prévention** sera amplifié.

Ces projets seront menés dans le cadre d'un **partenariat renforcé avec les usagers,** qui seront mieux associés à la vie du CHU.

Ouverture et positionnement sur le territoire

Le CHU souhaite mieux répondre aux **besoins de proximité** des 700 000 habitants de Montpellier et du Cœur Hérault, tout en intégrant son offre de soins dans des **prises en charge territorialisées et partenariales.**

Ainsi, le CHU améliorera **l'attractivité de son offre de soins de proximité,** notamment des urgences, et investira de manière ciblée afin de **renforcer certaines disciplines concurrentielles,** notamment en chirurgie.

Le **Groupement Hospitalier de Territoire Est-Hérault et Sud-Aveyron** permettra d'offrir aux patients un **meilleur accès à l'expertise du CHU, des parcours de soins mieux coordonnés et sécurisés,** et des projets de recherche partagés.

La fluidité des parcours en aval du court séjour sera améliorée par une convergence accrue avec les Soins de Suite et de Réadaptation et les acteurs médico-sociaux.

Enfin, le **CHU renforcera ses liens avec la médecine de ville**.

Pour cela, le CHU de Montpellier a fait le choix de structurer son projet d'établissement autour de cinq orientations stratégiques, qui entendent donner des repères cohérents répondant aux mutations du système de santé et à ces nouveaux enjeux. Une multitude d'actions s'inscrivent dans ces orientations et s'échelonneront sur les cinq prochaines années, et au-delà.

En effet, le souhait du CHU est de se projeter après 2022 avec une ambition qui irrigue l'ensemble du projet : démarrer la réalisation d'opérations structurantes contribuant à l'objectif de long terme de regroupement des activités de court séjour sur un site unique.

Nouveau bâtiment **SMUR** et **Hélistation**

Qualité des soins et efficience des organisations

Le CHU accompagnera l'innovation dans les modes de prise en charge, tout en répondant aux exigences croissantes de qualité, d'efficience et de pertinence des soins au cœur des politiques de santé.

L'établissement poursuivra ainsi le **développement des activités ambulatoires et des alternatives à l'hospitalisation** dans le cadre d'une **politique globale d'hôpital de parcours.** La place de l'hospitalisation complète sera redéfinie et les capacités d'accueil adaptées.

L'utilisation des plateaux techniques sera optimisée et les unités de soins critiques réorganisées. Les organisations médico-soignantes seront repensées, afin de les optimiser et de les adapter aux nouveaux modes de prise en charge.

Enfin, le CHU s'investira dans la **mise en place de métiers de la coordination et de la programmation** qui permettront **plus de fluidité et de pertinence** dans les parcours de soins.

Attractivité et engagement des professionnels

Dans un contexte de transformation profonde des métiers et des organisations, le CHU souhaite **renforcer** la capacité de ses professionnels à **s'engager dans les projets,** tout en proposant un **cadre de travail attrayant.**

La politique d'attractivité et de qualité de vie au travail sera renforcée, l'équilibre vie professionnelle & vie privée sera privilégié et la prévention des risques psychosociaux sera amplifiée.

Une **politique de Mobilité Carrière** sera construite afin d'accompagner les parcours professionnels des agents et l'offre de formation continue sera adaptée aux évolutions du système de santé.

Les dispositifs de pilotage évolueront également, et les directions du CHU s'engageront dans une **« logique de service »** auprès des professionnels.

Enfin, le CHU harmonisera et décloisonnera les modes de management afin de soutenir les **managers** et les aider à **donner du sens aux projets** de l'établissement.

Ambition

Ce projet d'établissement constitue la première étape d'un **projet de modernisation de grande ampleur,** qui permettra d'adapter le CHU à la médecine de demain.

Plusieurs opérations majeures seront menées d'ici 2022, comme le **bâtiment unique de biologie ou le nouveau bâtiment des Maladies Infectieuses et Tropicales**. Au total, le CHU investira plusieurs centaines de millions d'euros sur les 5 prochaines années.

Nouveau bâtiment du service des **Maladies Infectieuses et Tropicales (MIT)**

Bâtiment unique de **Biologie médicale**

Au-delà, le **Schéma Directeur Architectural** sera repensé autour d'une ambition : mener une **restructuration permettant le regroupement des activités de court séjour sur un site unique à horizon de 20 à 25 ans.**

Le CHU devra obtenir la validation des autorités nationales et un appui au financement afin de lancer la première étape de ce programme : la **construction, dans la prochaine décennie, d'un nouvel établissement** dans la continuité de l'hôpital Lapeyronie.

Les réalisations phares à horizon 2022

- Ouvrir le **bâtiment unique de biologie** médicale.
- Réaliser **180 transplantations rénales et 100 transplantations hépatiques** au CHU en 2022.
- Lancer une **politique de soutien à la recherche** renouvelée dès 2018.
- Créer un **Groupement d'Intérêt Scientifique liant le CHU et l'UFR** pour exploiter la **plateforme commune de simulation en santé**.

- Digitaliser la relation avec les patients : **prise de rendez-vous en ligne, portail patient et modernisation du site internet** du CHU.
- **Moderniser les conditions hôtelières d'accueil des patients** sur le site de Lapeyronie en complément de celles programmées dans les autres établissements.

- Développer les **postes d'assistants partagés** et renforcer les **consultations avancées** dans les centres hospitaliers.
- Contribuer au déploiement d'un **portail régional de partage des données de santé pour les usagers du GHT Est-Hérault Sud-Aveyron.**

- Expérimenter les **parcours de soins innovants** en s'appuyant sur les différents dispositifs de soutien dont **« l'Hôtel Patient »**.
- Adapter les **capacités d'hospitalisation complète** en cohérence avec **l'évolution des modes de prise en charge** et renforcer les **capacités de soins critiques**.
- Réaliser la **revue organisationnelle de l'ensemble des unités**.

- Adapter la **politique de formation continue** aux évolutions des métiers à l'hôpital.
- Positionner l'**Institut de Formation des Cadres de Santé comme l'école de formation des cadres hospitaliers** toutes filières confondues.
- Mettre en place les **entretiens confraternels entre les responsables d'équipe et les médecins**.
- Proposer à tout nouveau **manager, médical ou non-médical, un programme de formation adapté** à ses nouvelles missions.

- Ouvrir et faire fonctionner le **nouveau bâtiment des Maladies Infectieuses et Tropicales**.
- Mettre en service le **nouveau bâtiment SMUR, hélistation et parking « silo »**.
- Définir le périmètre puis lancer le **projet de reconstruction du centre Bellevue**.
- Mettre à jour le **Schéma Directeur Architectural** du CHU, intégrant un **projet d'avenir pour Saint-Eloi**.
- Obtenir la validation des **autorités nationales** et réaliser les **études** et le **programme de construction préalable** au démarrage des travaux permettant un restructuration en prodondeur du CHU.

CHU DE MONTPELLIER
191 av. du Doyen Gaston Giraud
34295 Montpellier cedex 5
www. chu-montpellier.fr
STANDARD GÉNÉRAL : 04 67 33 67 33
FAX : 04 67 33 67 70